

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 15 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le Quinze du mois de Février à Dix-Huit heures Trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire à la **Salle des Fêtes de Dhuizon, Route de la Ferté Saint Cyr**, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BUFFET, Maire.

Date de la convocation : 8 Février 2021

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Dominique GARDY, Carole LE BRETON, Robert GARNIER, Laëtitia TESNIER, Yann GARNIER, Raymond BEY, Christian CADART.

Absents excusés : Mesdames Marie-Thérèse FERRAUD ayant donné procuration à Mme Laëtitia TESNIER, Gwenaëlle FRANCOIS

Messieurs Pascal BATAIS ayant donné procuration à Mme Evelyne FOUCHER, Tom LAVIE.

Absent non excusé : M. Jean-Pierre CARAYON

Secrétaire de séance : Madame Evelyne FOUCHER.

Ordre du jour :

1. Demande de subvention DSIL (travaux salle des fêtes)
 2. ONF – Travaux sylvicoles en investissement
 3. Fusion des budgets annexes Eau et Assainissement
 4. Questions diverses
- Tirage au sort des jurés d'assise

1. DSIL Rénovation Energétique 2021 – demande de subvention

Le Conseil Municipal de Dhuizon s'est prononcé pour la rénovation de la salle des fêtes de la commune afin d'économiser de l'énergie et apporter plus de confort aux usagers.

Le bâtiment actuel date des années 1970, et présente un très faible niveau de performance énergétique ; aussi le projet de rénovation énergétique s'appuie sur les exigences de la région Centre-Val de Loire dans le cadre du plan isolation des bâtiments publics, soit atteindre, après travaux un niveau de consommation annuelle d'énergie correspondant au minimum à la classe B ou un gain minimum de 100 kWhEP/m²/an.

Pour ce faire, les principaux travaux portent sur l'isolation des planchers, de la toiture, le remplacement des menuiseries, un système chauffage/climatisation automatique par utilisation d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière fioul existante et l'isolation des murs par l'extérieur.

Une première étude fait apparaître un gain énergétique estimé à 28 %, et le diagnostic effectué récemment, conformément au cahier des charges de la région Centre Val de Loire, en précisera le gain exact.

Le coût prévisionnel des travaux liés à la rénovation énergétique du bâtiment est estimé à 395 000 € HT :

- Isolation plancher	7 300 €
- Isolation toiture	110 400 €
- Menuiseries extérieures	66 000 €
- Isolation plafond	17 500 €
- Chauffage	59 800 €
- Isolation extérieure	134 000 €

L'Etat, par le biais de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, pourrait accompagner la réalisation de ces travaux à hauteur de 50 %, la commune supportant le solde.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes
- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL Rénovation Energétique 2021)
- d'autoriser le Maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,
- d'autoriser le Maire, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

2. O.N.F. Programme des actions 2021

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a validé le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts comme suit :

- Entretien des cloisonnements et dégagement des semis des plans de pins sylvestre de 2018 (parcelle 4 - 2,4ha)
- Entretien des cloisonnements et dégagement des semis de chênes (parcelle 9B - 1,59 ha)
- Entretien des cloisonnements et dégagement des semis de pins et de chênes des parcelles (8A – 0.89ha) et 13 (3.2ha).
- Entretien du parcellaire : parcelle 18B (0.7 km)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 15 FEVRIER 2021**

- Suivi cession chauffage et cubage parcelle 5U

Soit un coût total de 4 690 € HT

3. Fusion des budgets annexes Eau et Assainissement

Monsieur l'adjoint aux finances expose que la commune gère les services Eau et Assainissement collectif et chacun fait l'objet d'un budget annexe au budget principal.

Dans un but de simplification comptable, il est proposé au conseil municipal de fusionner ces deux budgets en un seul budget annexe dès le prochain exercice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- La clôture du budget annexe « Eau » et du budget annexe « Assainissement » au 31 décembre 2021
- La création d'un budget annexe « Eau-Assainissement » au 1^{er} janvier 2022

Questions diverses

- **Tirage au sort des jurés d'assises**

NOM - Prénom	Date et lieu de naissance	Adresse
Mme FRICONNET Odette (TOUYERAS)	16/11/1937 Vayres	76 rue de Romorantin DHUIZON
Mme PAU Josette (BARRUET)	06/12/1953 Marcilly-en-Gault	49 Rue du Bourg Neuf DHUIZON
BENSIMON Renaud	26/02/1947 Paris 7 ^e	Le Patis des Bouleaux DHUIZON

Informations diverses :

Monsieur le maire informe le conseil

1. de la démission de M. TOUCHAIN, dernier candidat de la liste appelé à remplacer Madame Aurélie HERMANT, conseillère élue, démissionnaire.
En conséquence, le conseil municipal est composé de 14 conseillers en exercice.
 2. de la signature prochaine du bail pour la location du cabinet médical au profit de la SCM la Mazonnaire ; il précise que le docteur Perrine PACCOU a pris officiellement ses fonctions ce jour ; le docteur TOUCHAIN remplacera ponctuellement les médecins titulaires selon les besoins.
 3. des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée par le conseil municipal notamment en matière de droit de préemption :
 - 3 déclarations d'intention d'aliéner reçues en février = aucun droit de préemption appliqué.
 4. du suivi des décisions du conseil :
 - a. Signature de l'acte de vente d'un terrain rue du Bourg Neuf
 - b. Travaux de réfection de la toiture des gîtes ruraux confiés à l'entreprise BLANCHE
 5. de la date des élections départementales et régionales prévues les 13 et 20 juin 2021.
- Madame Carole LE BRETON rappelle la demande d'une esthéticienne à la recherche d'un local et propose une rencontre pour étudier le projet.
- Contact sera pris.
- Monsieur Dominique GARDY, donne (à titre personnel) des précisions sur le projet de l'Ecole de Production « Maurice Leroux » qui a pour objectif : « ..la ré-insertion des jeunes en région Centre-Val de Loire en les mettant en situation réelle de production au sein d'une école-entreprise ... ».
- Monsieur le Maire invite Monsieur Yann GARNIER a fait part de son analyse sur les offres de matériel informatique à destination du secrétariat.
- Des précisions complémentaires seront demandées aux fournisseurs.
 - Les communes membres de la Communauté de Communes Sologne des Etangs seront consultées pour connaître leurs besoins de renouvellement de matériel dans l'objectif d'une commande groupée à coût réduit.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 20H15